

Dream Maker

Grand jeu-concours
Du 12.12.2018 au 09.01.2019



**DREAM MAKER : CRÉEZ
VOTRE SITE PERSONNALISÉ,
PARTAGEZ VOTRE PASSION
ET TENTEZ DE REMPORTE
LE PRIX DU MEILLEUR SITE
HUBSIDE POUR RÉALISER
VOTRE RÊVE**

**ETAPE 2 : 24 SITES EN LICE
POUR LE GRAND PRIX !**

Le 12 décembre dernier, la marque Hubsid e lançait « Dream Maker », un grand concours de création de sites internet parrainé par Jo-Wilfried Tsonga, Iris Mittenaere, Marine Leleu, Jigmé et l'Association Petits Princes. L'objectif ? Créer un site pour partager sa passion ou son histoire et tenter de remporter le Prix du meilleur site Hubsid e et 10 000 €. En parallèle, un don de 30 000 € sera versé à l'Association Petits Princes pour permettre à 10 enfants gravement malades de réaliser leur rêve.



**24 CANDIDATS SÉLECTIONNÉS POUR LE PRIX DU
MEILLEUR SITE WEB HUBSIDE**

Depuis sa création, Hubsid e soutient tous les passionnés désireux de partager leur rêve, leur histoire ou leurs projets avec le plus grand nombre. A travers le concours Dream Maker lancé le 12 décembre dernier, la marque souhaite leur donner de la voix en leur permettant de créer un site créatif et inspirant sur le thème qui les fait vibrer.

Pour se lancer dans l'aventure, les participants devaient se créer un site Hubsid e dédié à leur passion et choisir un Team Leader parmi trois influenceurs de renom pour les accompagner tout au long du concours : Iris Mittenaere, Marine Leleu et Jigmé. Le 9 janvier 2019, après un mois de compétition, les 24 sites (8 par Team) ayant récolté le plus de votes ont été sélectionnés pour participer à la Grande Finale lors de laquelle sera élu le meilleur site de la communauté.

Pour découvrir les finalistes, [rendez-vous ici](#).

**LE VAINQUEUR DU GRAND PRIX TOUCHERA SON RÊVE
DU BOUT DES DOIGTS**

Les 24 finalistes sont invités à la cérémonie de remise des prix le 31 janvier prochain. Lors de cette soirée d'exception, le grand jury présidé par Jo-Wilfried Tsonga et composé de quatre spécialistes du digital se réuniront en présence des influenceurs et de l'Association Petits Princes, pour délibérer et élire dans chaque équipe le site qui les aura fait le plus rêver. Deux d'entre eux repartiront avec le trophée du meilleur site par équipe et le troisième, vainqueur du concours, remportera Le Grand Prix du Jury et repartira avec 10 000 €. Un don de 30 000 € sera versé à l'Association Petits Princes pour permettre à 10 enfants gravement malades de réaliser leur rêve.

En parallèle, Hubsid e décernera les prix « Coup de Coeur du Jury » à trois des participants qui ont tenté l'aventure Dream Maker pour récompenser leur créativité : le prix du Design, du Storytelling et le prix de l'Originalité.

LES ÉTAPES CLÉS DE L'AVENTURE DREAM MAKER :

Depuis le 12 décembre 2018 : j'ai créé et publié mon site Hubsid e en choisissant le design illustrant le mieux ma passion ou l'un des modèles co-signés par les influenceurs. Puis j'ai choisi mon équipe et mon Team Leader. Pendant un mois, les sites ont été soumis aux votes des internautes ;

9 janvier 2019 : clôture des votes, les 8 sites par équipe qui ont remporté le plus de votes ont été sélectionnés pour le Grand Prix Hubsid e ;

31 janvier 2019 - Remise des Prix : Le grand gagnant du concours sera élu par le jury Hubsid e présidé par Jo-Wilfried Tsonga. Cette soirée réunira les 24 finalistes, les influenceurs et l'Association Petits Princes.

Dream Maker

A propos de Hubsid e :

Service web 100 % Made in France, Hubsid e permet de choisir et de personnaliser en 2 minutes un site design, dédié à ses passions, son métier ou ses projets, à moindre frais et sans aucune connaissance technique nécessaire. Créé en 2018, Hubsid e est le premier service web à être commercialisé en magasin, avec un premier Flagship

ouvert le 17 novembre 2018 à la Fnac CNIT-La Défense. Hubsid e affiche ses ambitions d'être au plus près de ses utilisateurs et de leur offrir un accompagnement sur-mesure en s'appuyant sur un large réseau de distributeurs partenaires, dont Fnac-Darty, et 800 téléconseillers basés en France. Marque de SFAM Group, en 2018 le groupe a réalisé 470M€ de chiffre d'affaires.

A propos de l'Association Petits Princes :

A propos de l'Association Petits Princes : Créée en 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades, atteints de cancers, de leucémies ou de certaines maladies génétiques. En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. La spécificité de l'Association est d'accompagner

les enfants dans la durée, en fonction de l'évolution de leur pathologie. L'Association Petits Princes concrétise aujourd'hui plus d'un rêve d'enfant par jour et a réalisé plus de 7 000 rêves depuis sa création. En parallèle, l'Association Petits Princes soutient financièrement une vingtaine de projets ludiques, pédagogiques, sportifs ou culturels par an afin d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants.

Contact presse Hubsid e

Anne-Laure Boyer
Tel. 07 86 46 17 54
alboyer@hubsid e.com

[Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#) [Linkedin](#)

N° hotline : 04 75 24 24 60

www.hubsid e.com